

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AUGMENTATION EXCESSIVE DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE

L'hon. George Hees (Prince Edwards-Hastings): Monsieur l'Orateur, je demande, avec l'appui du député de Peace River (M. Baldwin), à proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 26 du Règlement, soit aujourd'hui soit lundi, afin d'étudier une affaire déterminée et importante, dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir la forte augmentation de l'indice des prix à la consommation ou du coût de la vie, qui a monté d'un point le mois dernier, ce qui représente un taux d'augmentation annuel de 10 p. 100. C'est le point culminant de la hausse constante du coût de la vie qui s'est produite ces dernières années par suite du fait que le gouvernement a omis de prendre des mesures pour faire face à cette grave situation.

Je présente cette motion actuellement parce que le programme annoncé par le leader du gouvernement...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député n'a pas à discuter de l'urgence du débat. Il doit s'en remettre à la présidence. Il comprendra, j'en suis persuadé, qu'on ne peut accepter qu'une seule motion semblable par jour. Je me suis déjà prononcé pour la motion précédente, proposée par le député de Skeena (M. Howard). Toutefois, je n'attendrai pas à lundi pour rendre une décision sur la motion proposée par le député. Après y avoir beaucoup réfléchi, je dois me prononcer comme je l'ai fait pour les motions semblables proposées par le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees) et, sauf erreur, par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). J'ai affirmé alors que la présidence et la Chambre n'acceptent pas habituellement ce genre de motions, découlant de telles circonstances.

Que le député se reporte à la décision rendue par la présidence le 8 mai dernier, quand le député de Prince Edward-Hastings a proposé une motion en vertu de l'article 26 du Règlement relativement à l'indice des prix à la consommation. Je dois lui dire, ainsi qu'aux autres députés, que la décision rendue à ce moment-là s'applique à la situation actuelle. Ainsi, je regrette de ne pouvoir saisir la Chambre de la motion du député.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, avec le plus grand respect, puis-je invoquer le Règlement pour rappeler à Votre Honneur que vous avez décrété alors que l'on pourrait, les jours suivants, discuter du problème impor-

tant que j'ai soumis, précisément pendant le débat sur le budget, et j'ai accepté votre décision...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si le député lit l'article du Règlement, il verra qu'il est impossible de discuter la question avant ou après la décision de la présidence. Le nouveau Règlement a précisément pour but d'épargner à la Chambre les discussions interminables que nous avons eues pour savoir si nous devons ou non accepter ces motions.

● (11.20 a.m.)

Le député a proposé une motion et je puis lui assurer que je l'ai étudiée attentivement. Soit dit en passant, la décision rendue antérieurement ne se fondait pas entièrement sur l'argument qu'il vient de soulever. Je l'invite à lire la décision rendue à ce moment-là et dans d'autres circonstances semblables, en particulier lorsque le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) chercha, lui aussi, à proposer l'ajournement de la Chambre. Je n'ai pas besoin de dire à l'honorable député que la décision rendue alors s'applique également dans le cas présent.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES DISPOSITIONS POUR CONTENIR L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, étant donné l'augmentation du coût de la vie annoncée aujourd'hui et à laquelle le député de Prince Edward-Hastings a fait allusion, puis-je demander au ministre des Finances si le gouvernement songe à prendre des dispositions spéciales, qu'il n'a pas encore révélées, en vue d'alléger immédiatement ce fardeau et d'empêcher qu'il s'alourdisse, surtout pour les vieillards, les pauvres et ceux qui vivent d'un revenu fixe.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Bien entendu, le gouvernement s'intéresse toujours aux personnes à revenu fixe; en effet, la politique que nous avons énoncée et que, je l'espère, l'opposition voudra bien appuyer, pour combattre l'inflation, est le seul moyen de surmonter cette difficulté. La principale cause de la hausse de 0.8 p. 100 du coût de la vie au cours du mois de juin est attribuable à la hausse de 12.7 p. 100 du prix du bœuf.